

OBJET / GAIA

**Elargissement de  
la voie avenue  
Bordart et  
intégration  
parcelles dans le  
domaine public :  
changement noms  
propriétaires**

-----  
**DATE DE  
CONVOCAION :**  
**DEIALDIAREN DATA :**  
6 avril 2021  
-----

Nombre de conseillers en  
Exercice / ordezkarien  
kopuru orokorra : 29

Nombre de présents / 23  
hor zirenak:

Nombre de votants / 28  
bozkatu dutenak :

**Annule et remplace  
délibération  
n°02-03-2020-023  
du 2 mars 2020**

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil municipal  
Herriko Kontseiluaren  
Delibero Erregistroaren Agiria**

**SEANCE DU 12 AVRIL 2021**

L'an deux mille vingt et un, le douze avril, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Christian DEVEZE**, Maire.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Véronique Cadepond-Larronde, Mme Corinne Othatcegy, Mme Nicole Amestoy, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Isabelle Ayerbe, M. Jean-François Lacosta, M. Roger Barbier, M. Sébastien Carre, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, Mme Lilian Hirigoyen, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : M. Peio Etcheleku, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Maud Gastigard, Mme Bernadette Remeau, Mme Carmen Gonzalez, M. Michel Duthilleul, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : M. Jean-Paul Eyherachar à M. Christian Devèze, Mme Maud Gastigard à M. Sébastien Carré, Mme Bernadette Remeau à M. Roger Barbier, Mme Carmen Gonzalez à Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Michel Duthilleul à Mme Nathalie Aïçaguerre.

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, Mme Isabelle Ayerbe est désignée secrétaire de séance.

Ouï la communication du Maire exposant qu'à la suite de la prise en considération, par délibération en date du 28/10/2019, d'une proposition d'élargissement de la voie communale n°72 dite avenue Bordart, il a fait procéder à une enquête publique par Mme IBARRART Evelyne, commissaire-enquêteur, désigné par arrêté du 17/12/2019.

Connaissance étant prise des diverses pièces du dossier recueillies à l'enquête qui a eu lieu du 6 janvier 2020 au 21 janvier 2020 ainsi que des conclusions du commissaire-enquêteur ;

Considérant qu'il a été satisfait à toutes les formalités prescrites par la loi ;  
Considérant qu'il est nécessaire d'élargir l'avenue Bordart ;  
Considérant que les propriétaires cèdent le terrain d'assiette de la voie pour l'euro symbolique et qu'en échange la Commune démolira et reconstruira leur clôture ;  
Considérant que quatre observations / réclamation / questions ont été formulées à l'encontre du projet :

Considérant l'avis favorable du commissaire-enquêteur ;

PAR CES MOTIFS, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DEDICE

- l'élargissement de la voie communale n°72 dite de Bordart,
- l'acquisition du terrain nécessaire à cette opération, pour l'euro symbolique, et leur incorporation dans le domaine public, savoir :

Nom	Parcelle	Surface (environ)
Copropriétaires de l'ensemble immobilier ZORIONKETA	AV 183 p (devenue AV 281)	32 m <sup>2</sup>
M. LOUSTAU Jean-Pierre	AV 184p (devenue AV 283)	4 m <sup>2</sup>
M. JUNQUET Jean-François	AV 195 et 196 p (Devenues AV 285 et 287)	34 m <sup>2</sup>

en échange, la commune démolira et reconstruira leur clôture

CHARGE le Maire d'effectuer toutes les démarches et formalités requises en vue de réaliser cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :



**Christian DEVEZE**

Maire de Cambo-les-Bains  
Kanboko Auzapeza